

CONSEIL MUNICIPAL  
COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DE LA SEANCE DU 05 SEPTEMBRE 2017

Le 05 septembre 2017, le conseil municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Bernard DUPARAY, Maire. La séance est ouverte à 20 h 45. Monsieur Salva BIANCO (adjoint) excusé donne pouvoir à Monsieur Bernard DUPARAY, Madame Maryvonne DESGUILLES excusée donne pouvoir à Madame Joëlle TARLET, Monsieur Denis DESIRE est absent, Madame Dorothee DE MICHELI excusée donne pouvoir à Madame Valérie DUTRION-MASSET. Monsieur Denis DESIRE Laurent DENEAUX est secrétaire de séance.

**Le Conseil Municipal** décide d'admettre en non-valeur, le titre de recette n° 150, bordereau 47 du 26 novembre 2016, d'un montant de 70 euros, relatif à une publicité dans le bulletin municipal.

**Le Conseil municipal** accepte la proposition de l'Association foncière de céder à l'euro symbolique à la Commune les parcelles cadastrées section ZE n° 47, 48 et 49 (chemin et fossés du stade Lucien Morey) à pour une superficie totale de 3 590 m<sup>2</sup>.

**Le Conseil municipal** prend acte des décisions du Maire n° 16/2017 à 18/2017.

**Le Conseil Municipal** décide de vendre une douzaine de stères de bois de chauffage, issu de la coupe de peupliers au prix de 20 € le stère non livré, dans la limite du stock.

Séance levée à 22 h 30

Le Maire,

B. DUPARAY